



DRAVEIL AÏKIDO

Autorisation de droit à l'image

(Saison 202 - 202)

Je soussigné(e) :

Demeurant au :

Agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale pour l'enfant :

.....

Autorise **DRAVEIL AÏKIDO** à photographier l'adhérent(e) pour la saison en cours et publier son image en conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image (vu le code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, et le code de la propriété intellectuelle), j'autorise à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies dans le cadre ci-dessus.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par **DRAVEIL AÏKIDO** dans le cadre et la promotion de l'Aïkido et son club sur les supports que sont les réseaux sociaux, les sites Internet et la presse locale.

DRAVEIL AÏKIDO s'interdit de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image de la personne ou de l'enfant susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon la loi en vigueur.

Je me reconnais être entièrement rempli-e de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que l'adhérent n'est pas lié-e par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Je reconnais d'avoir été informé-e de la possibilité de retirer mon consentement à tout moment verbalement auprès du photographe lors de la prise de vue ou par mail à l'adresse draveilaikido@gmail.com .

Fait le : à : signature :